

L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales

Isabelle Chort*, Hamidou Dia**

Mobilités des hommes, circulation des fonds

Les études sur les migrations sont nombreuses, mais peu abordent la question de l'argent frontalement. Face à un objet difficile à appréhender au plan scientifique d'une part, et intime pour nombre de migrants d'autre part, les chercheurs conduisent les investigations de façon indirecte, en particulier dans les travaux qualitatifs. Le fait que les enquêtes soient essentiellement conçues à partir des pays du Nord et menées auprès de migrants des Suds n'y est sans doute pas étranger : les immigrants et leurs groupes familiaux sont peu enclins à donner à des scientifiques l'accès à leurs mondes privés, d'autant que les contextes politiques et idéologiques ont pris une tournure passionnelle en matière d'immigration. Par conséquent, les connaissances sur l'argent des migrations proviennent encore trop souvent de données macroéconomiques produites par les institutions internationales à partir des comptabilités nationales ou de productions généralistes sur l'explication des phénomènes migratoires. Les questionnements autour de la nature et du vécu des liens entretenus par les ressortissants des pays des Suds avec leurs proches donnent matière à développer des réflexions portant sur le rôle de l'argent dans l'organisation des unités familiales et de production [Boubakri, 2005 ; Condé, Syr Diagne, 1986].

Ces interrogations reflètent un tournant dans la compréhension dominante des migrations au milieu de la décennie 1980. Les migrations étaient jusque-là perçues, notamment par les économistes, comme résultant d'un calcul individuel et liées au constat d'un développement inégal entre zones rurales et urbaines, mais aussi entre les pays occidentaux et d'autres parties du monde : dans ce cadre théorique, les individus étaient supposés comparer le revenu généré au lieu d'origine à celui espéré à destination et émigrer quand ils peuvent gagner davantage ailleurs [Sjaastad, 1962 ; Harris, Todaro, 1970]. À partir des années 1980, les économistes commencent à envisager les migrations comme des stratégies

* Économiste, maître de conférences à l'université Paris Dauphine, LEDa, UMR DIAL.

** Sociologue, chargé de recherche à l'IRD, UMR CEPED (IRD/Université Paris Descartes/INED).

familiales, notamment en réponse à des chocs [Stark, Bloom, 1985]. On assiste par conséquent à un changement de focale de la part des chercheurs, qui prennent désormais en compte l'insertion des individus dans des structures familiales. Des conjonctures économiques et climatiques contribuent dans certains cas sinon à détruire, du moins à remettre en cause les systèmes de production, imposant une redéfinition des activités au sein des groupes familiaux. Les sécheresses répétées dans le Sahel pendant les décennies 1970 et 1980 et les dynamiques agraires dans les Andes sont emblématiques à ce propos : pour faire face à la destruction des structures agricoles, les paysans expérimentent l'émigration internationale comme stratégie de diversification de revenus que la terre seule n'arrive plus à procurer [Schmitz, 2008 ; Lavigne-Delville, 1991 ; Cortes, 2000].

En Afrique de l'Ouest par exemple, les chercheurs mettent en évidence une organisation complexe : soit les aînés émigrent pendant quelques années puis retournent gérer les familles, passant le relais à un ou plusieurs cadets de façon à assurer la continuité des envois d'argent ; soit les plus âgés sédentaires – c'est-à-dire jamais engagés eux-mêmes dans les migrations – incitent les plus jeunes à se rendre à l'étranger pour assurer à leur tour la subsistance quotidienne et des achats de matériel agricole ou du bétail [Quiminal, 1991 ; Adams, 1977]. Des procédés divers et élaborés sont mobilisés pour assurer la régularité des transferts : la rumeur villageoise articulée à la rhétorique de l'honneur ; le contrôle social dans les pays d'immigration par les premiers arrivants ou encore la conjugalité à distance se traduisant par le maintien de l'épouse du migrant sur les sites d'origine [Dia, 2007 ; Chort, Gubert, Senne, 2012].

L'accent est souvent mis sur le poids que représentent les transferts pour les immigrants contraints de jongler au quotidien avec des budgets serrés ; mais la fierté éprouvée par les migrants qui participent au fonctionnement des économies domestiques dans leurs pays d'origine, dans un contexte de raréfaction des ressources et de baisse des revenus, est également mise en exergue [Minvielle, 1985]. Les contextes sud-américains et asiatiques offrent des exemples similaires : aux Philippines l'argent des migrants représente une part importante du budget des ménages et joue un rôle important dans le dynamisme du secteur tertiaire [Rodriguez, 2010]. Dans les Andes, ce sont les systèmes de production, à travers les exploitations familiales, qui sont renforcés par les transferts des travailleurs migrants [Cortes, 2000].

Les chercheurs en sciences sociales s'attachent moins à déterminer quels sont les montants en jeu qu'à comprendre les logiques à l'œuvre dans cette circulation de l'argent. Les économistes, en particulier, cherchent à identifier différents motifs de transfert au-delà de l'altruisme présupposé des migrants (pour une synthèse, voir Rapoport, Docquier [2006]). Avec la représentation de la migration comme stratégie familiale, l'idée d'une dette à rembourser dans le cadre de la réciprocité interne aux communautés est dominante. Elle est cependant nuancée par la mise en évidence des tensions générées par les pratiques et comportements économiques des immigrants, justiciables d'un processus long et diffus d'individuation à

l'œuvre au sein de familles dont les membres ne vivent pas au même endroit [Samuel, 1978 ; Manchuelle, 2004]. De ce fait, c'est moins l'argent que les dynamiques profondes qu'il révèle sur les sociétés d'émigration qui attire l'attention des spécialistes.

C'est notamment à travers les collectifs familiaux que les transferts sont objectivés dans les recherches, en prenant pour angle d'observation l'immigrant ou en enquêtant directement dans les pays d'émigration auprès des parents ou de leurs représentants, ou encore, plus rarement, en confrontant les deux points de vue [Chort, Gubert, Senne, 2012]. Mais la question des transferts d'argent relève aussi de l'étude des pratiques organisationnelles des migrants. En effet, un intérêt majeur s'est manifesté au début des années 1980 pour les associations d'immigrants développant des activités en lien avec leur pays d'origine. Aux États-Unis, ces organisations sont appelées *Migrants Hometown Associations* (HTA), alors qu'en Europe et en France en particulier, elles sont réputées travailler dans le cadre du développement et elles ont recours à diverses dénominations [Lacroix, 2012 ; Suarez-Orozco, 2007 ; Daum, 1998]. Réunis sur des bases villageoises, régionales, nationales ou parfois religieuses, des immigrants rassemblent des moyens par le biais de cotisations. Épaulés par des partenaires, ici des organisations non gouvernementales et des organismes de solidarité internationale ayant leur siège sur les territoires d'installation, ils conçoivent des projets à l'origine, parfois, de transformations dans les zones d'origine par la production de biens publics : infrastructures sanitaires, éducatives, hydrauliques, culturelles, culturelles et agricoles [Ba, 2007]. Les chercheurs se sont intéressés aux animateurs de ces organisations, aux caractéristiques de leurs membres, aux arbitrages faits par les associés pour être en mesure de supporter cet investissement à côté d'autres, aux logiques partenariales qui se déploient au cours de leur action, aux processus de délibération et à la réception de ces initiatives dans les pays d'émigration [Gonin, 2005]. Les secteurs faisant l'objet des investissements des associations d'immigrants renseignent sur leur capacité à mobiliser des ressources internes et à suppléer les États dans les domaines où ils peuvent se révéler défaillants, notamment dans les pays des Suds. La mise en évidence de cet aspect permet de bousculer les idées reçues en particulier sur la représentation misérabiliste dominante des migrants de certains Suds : les immigrants ne sont plus seulement des individus engagés dans des dynamiques qu'ils ignorent, ils écrivent aussi une part de leur histoire.

Une autre entrée pour étudier l'argent des migrations est celle de la figure du « migrant-investisseur » [Tapia, 2002 ; 1996]. Les immigrants dans les pays développés ne sont plus seulement envisagés comme des prolétaires occupant le bas des classes laborieuses ; ils sont désormais porteurs d'initiatives économiques individuelles et investissent dans différents secteurs d'activité et en premier lieu dans l'immobilier, en construisant des maisons et des immeubles dans leurs pays d'origine. Certes, les montants en jeu, les coûts et les revenus engendrés ne constituent pas forcément l'angle d'étude des chercheurs, mais ils apparaissent en filigrane. L'habitat connaît des mutations dans certains mondes ruraux et les paysages urbains se transforment rapidement ; les migrants y sont pour beaucoup, même si

les spécialistes mettent en garde contre une surestimation de leur rôle dans ces changements architecturaux [Tall, 2009 ; Bertrand, 2009 ; Ma Mung, 1996]. Les investissements dans d'autres domaines témoignent également de l'esprit d'initiative des migrants : le commerce, l'agriculture, les services [Ben Ali, 1996 ; Bredeloup, 2007 ; Tarrius, 2001]. Si ces recherches soulignent le potentiel d'accumulation et de réinvestissement suscité par les mobilités, elles n'en relèvent pas moins les difficultés rencontrées par les immigrants dans leur pays d'origine : déconnexion progressive des contextes locaux, méconnaissance des instruments juridiques et financiers sur place, manque de confiance à l'égard des pouvoirs publics, impréparation au monde de l'entreprise, etc. Les travaux documentent les difficultés de ces nouveaux investisseurs au quotidien : détournement de l'argent par des partenaires, corruption des fonctionnaires pour obtenir des facilités administratives et modèles gestionnaires inadaptés aux contextes locaux. Il arrive même que certains reculent face à ces obstacles et fassent le choix de retourner au salariat dans les pays où ils avaient émigré [Dia, 2007]. Les analyses soulignent les tensions autour de la sécurisation des fonds investis et mettent l'accent sur l'émergence de gestionnaires des fonds envoyés par les migrants ; ces nouvelles figures sont choisies en dehors des cercles de parenté, de façon à entourer la circulation de l'argent d'une certaine discrétion, afin de soustraire les revenus de la migration à la redistribution négociée ou contrainte au sein des groupes domestiques [Mboup, 2001].

Ce sont les études sur le co-développement des années 2000 qui posent en de nouveaux termes la problématique des transferts. Les débats quittent la sphère individuelle, privée, familiale, parfois associative pour engager les États et les politiques publiques portées par les pays d'immigration du Nord [Massiah, 2008 ; Guenguant, 1996]. Une pluralité de voix se fait entendre sur ce sujet : les organisations financières internationales, le système onusien, les organisations non gouvernementales, les associations d'immigrants, les partis politiques et les médias [Dia, 2013 ; de Wenden, 2010]. Popularisé en 1981 par la gauche au pouvoir en France, le concept de co-développement rendait compte de l'effort de construction d'une cohérence autour des politiques de développement entre partenaires marquant leur volonté de coopérer sur des bases plus ou moins égales. Une évolution sémantique s'opère à partir de la fin des années 1990 : on ne parle plus des États, mais des migrants, dont il s'agit de valoriser les capacités multiformes (techniques, intellectuelles, financières, etc.) au profit de leur pays d'origine [Nair, 1997]. Au cours de la décennie 2000, l'institutionnalisation politique du co-développement en fait un instrument de mobilisation des ressources des immigrants pour un investissement orienté vers des secteurs réputés productifs ; une telle orientation des transferts, encadrée par des mesures d'accompagnement, est supposée contribuer à fixer sur place, c'est-à-dire dans certains pays des Suds, les candidats à l'émigration. Officiellement, il ne s'agit pas d'encourager au retour des immigrants, même si les pratiques publiques des gouvernements concourent à faire prévaloir l'idée [Guiraudon, 2008 ; Daum, 1998]. À partir des débats sur le co-développement, des anthropologues, enrichissent l'approche des transferts en élargissant les

discussions aux effets collatéraux de la circulation de l'argent sur le fonctionnement des sociétés d'origine. P. Levitt souligne l'importance des *social remittances* ; les émigrés n'envoient pas seulement des fonds au pays, mais ils y importent aussi des techniques, des normes¹. De ce fait, de nouvelles pratiques émergent localement, fruit de confrontations dynamiques entre différentes socialisations politiques, associatives, professionnelles, amicales, philosophiques, religieuses et syndicales [Salzbrunn, 2002 ; Kane, 2002]. Cette circulation intense d'idées, de normes et de personnes, couplée à la sophistication des moyens de communication connectant plusieurs parties du monde, pose autrement la question du lien financier noué par des individus dispersés dans le monde. La transnationalisation des familles s'accroît avec la constitution d'unités plurielles sur une diversité de territoires [Razy, Baby Collin, 2011]. Sur plusieurs sites, un phénomène intergénérationnel est à l'œuvre. *In fine*, les auteurs questionnent la pérennité des transferts dans le contexte de la transnationalisation [Dia, 2010]. Les enfants et petits-enfants d'immigrants développent-ils des pratiques similaires à celles de leurs prédécesseurs ? Envoient-ils de l'argent ? Sont-ils inscrits dans des circuits d'échanges monétaires engageant les pays d'origine de leurs parents ou de leurs grands-parents ?

Ce dossier de la revue *Autrepart* contribue à une meilleure compréhension de la problématique de l'argent des migrations en questionnant des perspectives antérieures, en témoignant surtout de l'universalité du phénomène migratoire, loin des débats politico-médiatiques spécifiques aux pays d'immigration du Nord.

L'argent des migrations, des institutions aux individus

Le premier article pose d'emblée la question de la délimitation de l'objet de ce numéro. A. Pécoud met en lumière le rôle des organisations internationales dans la construction du questionnement autour de l'argent des migrations à partir d'un corpus de rapports et publications d'organisations internationales, notamment la Banque mondiale. L'auteur montre en particulier que l'insistance sur les transferts financiers des migrants et leur lien avec le développement des pays d'origine, au détriment d'autres flux et finalités, répond à des logiques de concurrence entre organisations internationales et d'acceptabilité politique par les États de l'émergence des migrations dans l'agenda international. La responsabilité des organisations internationales dans la délimitation étroite des flux migratoires ainsi que des flux financiers qui en découlent est également soulignée dans l'article de H. Bréant, qui dénonce l'absence de visibilité des flux financiers Sud-Nord associés aux mobilités Sud-Nord. L'auteur complète ce constat avec l'étude des transferts envoyés et reçus par des migrants togolais et comoriens en Europe et montre que le sens de circulation de l'argent est un marqueur du milieu social, mais détermine aussi le sens des obligations familiales, l'autonomie et la durée des projets migratoires.

1. « Social remittances are the ideas, behaviours, identities, and social capital that flow from host to sending countries communities. » [Levitt, 1999]

Les trois textes suivants illustrent la nécessité de sortir de la définition étroite et contemporaine de l'argent des migrations comme transferts effectués par des migrants des Suds installés au Nord en direction de leur ménage d'origine. Ces trois articles posent de manière différente la question du rôle des États dans la circulation des migrants et de l'argent. Avec une approche historique, A. Sutre s'appuie sur les archives des services d'immigration nord-américains pour étudier le rôle de l'or dans les migrations tsiganes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. L'or des Tsiganes circule avec eux, et, à l'origine laissez-passer, est mis en scène dans un processus d'apprentissage mutuel, pour figurer l'identité tsigane aux yeux des employés des services d'immigration. Les deux articles suivants ont des problématiques contemporaines. L'article de J. Debonneville aborde le rôle de l'État philippin dans le façonnement des migrations, souvent Sud-Sud, de ses ressortissantes à partir de l'observation ethnographique de centres de formation de travailleuses domestiques : les pouvoirs publics orchestrent les mobilités et contribuent à construire des carrières d'émigrantes autour des idées de docilité et d'employabilité dans les contextes d'immigration ; ils promeuvent également par ces formations les envois d'argent vers les Philippines. E. Bantman étudie les stratégies des États d'Amérique du Nord et centrale pour attirer, retenir et taxer les flux de capitaux liés aux migrations d'agrément de Nord-Américains retraités ou actifs aisés.

L'argent des migrations est ensuite abordé sous l'angle des recompositions et obligations qu'il induit au sein des familles de migrants. Les contributions illustrent la tension entre le désir d'autonomie des migrants et la réalisation d'un projet collectif, entre la pression sociale et l'aspiration à la réussite individuelle, cristallisée autour de l'argent des migrations. M. Boltz-Laemmel, et P. Villar étudient, dans le cas du Sénégal, les transferts liés aux migrations internes et internationales au sein du réseau familial, le poids de la norme sociale et les stratégies individuelles d'évitement. D. Mahut montre l'ambiguïté du projet migratoire de jeunes diplômés de la bourgeoisie bamakoise qui le considèrent comme l'unique solution pour parvenir à une autonomie financière loin des pressions familiales dans un contexte économique local bloqué et tenir leur place dans le circuit de la dette intergénérationnelle. Dans un tout autre contexte, J. Cleuziou analyse l'impact de la migration et de l'argent des migrants du Tadjikistan, en Russie, sur les alliances matrimoniales, la redistribution des rôles au sein des ménages et la tension entre le désir d'autonomie des jeunes hommes migrants et les attentes de leur famille restée au pays. Les incompréhensions nées de la vie à distance sont renforcées par les significations différentes associées aux revenus gagnés à l'étranger.

L'article de M. Kuhn-Le Braz pose aussi la question des transferts des migrants à destination de leur ménage d'origine, mais adopte un point de vue plus large, en étudiant, à partir de données d'enquêtes-ménages représentatives au niveau national, les déterminants des transferts de migrants de quatre pays africains (Burkina Faso, Sénégal, Kenya et Ouganda), en fonction de la destination des migrants, interne ou internationale.

Les deux articles suivants posent la question du retour, de la manière dont est investi l'argent des migrations et son impact sur les sociétés d'origine. L'argent des migrations apparaît ainsi comme un instrument de différenciation sociale modelant le développement urbain dans le cas de migrants égyptiens de retour au Caire (L. Gruntz), et comme un facteur de modernisation agricole, de mobilité sociale et de redéfinition des rapports de pouvoir dans un village des Andes (N. Rebaï). Les choix d'investissement de l'argent gagné en migration confortent les liens avec le pays d'origine, comme le montre l'article de D. Lessault, qui interroge la logique spatioéconomique des investissements immobiliers de migrants sénégalais en Europe. Les lieux investis ne sont pas nécessairement les zones de naissances ; ils doivent être mis en rapport avec d'autres paramètres comme la qualification, le niveau des revenus et les parcours effectués par les migrants avant qu'ils ne se fixent à un endroit donné.

Les trois derniers articles de ce numéro abordent, dans des contextes différents, la question de l'argent des migrations à partir des nouveaux marchés que cet argent contribue à faire naître, en s'intéressant aux acteurs, en particulier aux « professionnels », de ces marchés : marché de l'immobilier indien de luxe à destination des émigrés (A. Varrel), marché de la micro-assurance à destination des familles des migrants mexicains (A. Sulmont), marché des cérémonies religieuses au sein de la diaspora bolivienne (K. Maenhout).

L'éventail géographique couvert par les articles de ce numéro rend compte de l'universalité du phénomène migratoire. Quatre continents sont en effet représentés et bien souvent, les courants migratoires étudiés établissent des liens entre eux.

Sur le continent américain, A. Sutre étudie ainsi les circulations des Tsiganes venus d'Europe entre différents pays d'Amérique du Nord. Le Mexique est au centre de l'article d'E. Bantman, en tant que pays d'installation de migrants nord-américains, alors que c'est comme pays d'émigration qu'il est étudié par A. Sulmont, comme l'Équateur dans l'article de N. Rebaï. D. Maenhout suit quant à lui la diaspora bolivienne dans différents pays d'Amérique latine et jusqu'en Espagne. Deux pays asiatiques dont l'économie est fortement dépendante des transferts sont étudiés par J. Debonneville (Philippines) et J. Cleuziou (Tadjikistan). A. Varrel fait quant à elle le lien entre l'Inde d'une part et la péninsule arabique et les États-Unis d'autre part, où sont installés les émigrants aisés qui sont au cœur de son analyse. Quatre pays africains (Burkina Faso, Sénégal, Kenya et Ouganda) sont étudiés dans une perspective comparative par M. Kuhn-Le Braz. L'analyse de M. Boltz-Laemmel et P. Villar est centrée sur le Sénégal, mais évoque en filigrane les migrations internationales, notamment dans les pays voisins et en Europe. Trois articles portent sur différentes communautés de migrants africains en Europe : Sénégalais (D. Lessault), Maliens (D. Mahut), Togolais et Comoriens (H. Bréant).

La diversité des articles réunis témoigne de la réussite du pari de proposer un numéro pluridisciplinaire sur l'argent des migrations. Sociologues, ethnologues,

géographes, historiens, économistes, et politistes ont des lectures complémentaires de ce thème et la juxtaposition de leurs contributions en fait apparaître la richesse, loin des définitions réductrices par ailleurs dénoncées dans certains des articles du numéro.

Les contributions de ce numéro font état d'une grande diversité des méthodologies utilisées qui permettent de saisir différents aspects de cet objet commun et parfois se répondent. Une majorité de textes s'appuient sur des données d'enquête ethnographique (J. Debonneville, E. Bantman, D. Mahut, J. Cleuziou, N. Rebaï, L. Gruntz, H. Bréant, M. Boltz-Laemmel et P. Villar, K. Maenhout). Plusieurs d'entre eux adoptent une démarche ethnographique multisituée, particulièrement adaptée à l'étude de populations migrantes (H. Bréant, M. Boltz-Laemmel et P. Villar, K. Maenhout). Le dispositif de l'enquête exploitée par D. Lessault est également multisitué, mais c'est une approche biographique qui est privilégiée pour reconstituer les trajectoires migratoires. A. Varrel met quant à elle en perspective les résultats de son enquête auprès de professionnels du secteur immobilier indien grâce à l'analyse d'un corpus de sites Internet spécialisés. C'est en s'appuyant sur sa connaissance interne du secteur de la microfinance mexicaine qu'A. Sulmont parvient à restituer les enjeux du lancement d'un nouveau produit d'assurance. M. Kuhn-Le Braz fait quant à elle le choix de la représentativité en présentant une analyse statistique à partir de données collectées par la Banque mondiale auprès de ménages de migrants dans quatre pays africains. Or la contribution d'A. Pécoud questionne la production même de ces données en développant une analyse critique du discours des organisations internationales à partir d'un corpus de publications de ces organisations. Enfin, l'étude d'A. Sutre s'appuie sur les archives des services d'immigration nord-américains au tournant du XX^e siècle.

Ces différentes contributions mettent en avant différents angles temporels et points de vue sur les flux financiers liés aux migrations. La question de l'argent de la migration peut ainsi être étudiée avant le départ (J. Debonneville), ou après le retour (L. Gruntz, N. Rebaï), du point de vue des migrants (D. Lessault, D. Mahut) ou des ménages de migrants recevant des remises (M. Kuhn-Le Braz), en croisant les témoignages de migrants émetteurs (mais aussi parfois récepteurs) de transferts et ceux de membres de leur ménage qui les reçoivent ou les envoient (M. Boltz-Laemmel et P. Villar, H. Bréant, J. Cleuziou), ou encore du point de vue d'acteurs extérieurs à la migration qui cherchent à capter, canaliser ou orienter ces flux financiers, qu'il s'agisse des organisations internationales (A. Pécoud), des États (A. Sutre, J. Debonneville, E. Bantman), d'associations et d'ONG (K. Maenhout, A. Sulmont) ou d'acteurs du secteur privé (A. Varrel).

Bibliographie

- ADAMS A. [1977], *Le Long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspero, 222 p.
 BA A. [2007], *Acteurs et territoires du Sahel*, Lyon, ENS éditions, 260 p.

- BEN ALI D. [1996], « L'impact des transferts des résidents marocains à l'étranger (RME) sur l'investissement productif », *Séminaire sur la migration internationale*, 6-7 juin 1996, Rabat, CERED, p. 345-362.
- BERTRAND M. [2009], « Les migrants internationaux dans les villes ouest-africaines », *Politique africaine*, n° 114, p. 156-170.
- BOUBAKRI H. [2005], « Les effets des réseaux transnationaux sur l'économie locale et régionale à Tataouine (Sud-est tunisien) », in CHAREF M., GONIN P. (dir.), *Émigrés-Immigrés dans le développement local*, Agadir, ORMES, p. 133-158.
- BREDELOUP S. [2007], *La Diam's pora de la vallée du fleuve Sénégal*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, IRD éditions, 301 p.
- CHORT L., GUBERT F., SENNE J.-N. [2012], "Migrant Networks as a Basis for Social Control: Remittance Incentives Among Senegalese in France and Italy", in GURGAND M., LAMBERT S., RAPOPORT H., ZENOU Y. (ed.), Special issue on "Migration and Development", *Regional Science and Urban Economics*, vol. 42, n° 5, p. 858-874.
- CONDÉ J., SYR DIAGNE P. [1986], *Les Migrations internationales Sud-Nord : une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal*, en France, Paris, OCDE, 154 p.
- CORTES G. [2000], *Partir pour rester : survie et mutation de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD, 413 p.
- DAUM C. [1998], *Les Associations de Maliens en France : migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala, 253 p.
- DIA H. [2013], « Le Migrazioni internazionali senegalesi sfide scientifica e prospettive politica », *Afrische e Orienti*, n° 7, p. 67-81.
- DIA H. [2010], « Les villages multi-situés sénégalais dans la nouvelle configuration migratoire mondiale », *Hommes et migrations*, n° 1286-1287, p. 234-244.
- DIA H. [2007], « Les investissements des migrants de la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3, p. 29-49.
- GONIN P. [2005], « Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux : quelles migrations pour quel développement ? L'exemple du bassin du fleuve Sénégal (République du Mali) » in CHAREF M., GONIN P. (dir.), *Émigrés-Immigrés dans le développement local*, Agadir, Éditions Sud-Contact, p. 259-278.
- GUENGUANT J.P. [1996], « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n° 2, p. 107-121.
- GUIRAUDON V. [2008], « Une lutte contre "les passeurs" qui se retourne contre les victimes », in RODIER C., TERRAY E. (dir.) *Immigration : fantasmes et réalités*, Paris, La Découverte, p. 110-117.
- HARRIS, J. R., TODARO, M.P. [1970], "Migration, Unemployment and Development: A Two Sector Analysis", *The American Economic Review*, vol. 60, n° 1, p. 126-142.
- KANE A. [2002], "Senegal's Village Diaspora and The People Left Behind", in BRYCESON D., VUORELLA U. (eds.), *The Transnational Family*, London, Berg Publishers, p. 245-263.
- LACROIX T. [2012], « Transnationalisme villageois et développement : Kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Panjabis indiens en Grande-Bretagne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, n° 1, p. 71-84.
- LAVIGNE-DELVILLE P. [1991], *La Rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros, 232 p.

- LEVITT P. [1999], "Social Remittances : A Local-Level, Migration-Driven Form of Cultural Diffusion", *International Migration Review*, vol. 32, n° 124, p. 926-949.
- MANCHUELLE F. [2004], *Les Diasporas des travailleurs Soninké (1848-1960)*, Paris, Karthala, 349 p.
- MASSIAH G. [2008], « Le co-développement, otage de la « maîtrise des flux », in RODIER C., TERRAY E. (dir.), *Immigration : fantasmes et réalités*, Paris, La Découverte, p. 89-95.
- MA MUNG E. [1996], *Mobilités et investissements des émigrés (Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal)*, Paris, L'Harmattan, 272 p.
- MBOUP M. [2001], *Les Sénégalais d'Italie. Émigrés, agents du changement social*, Paris, L'Harmattan, 172 p.
- MINVIELLE J.-P. [1985], *Paysans-migrants du Fouta-Toro*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 282 p.
- NAÏR S. [1997], *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Paris, La Documentation française, 41 p.
- QUIMINAL C. [1991], *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgeois, 223 p.
- RAPOPORT H., DOCQUIER F. [2006], "The Economics of Migrants' Remittances", in KOLM S., MERCIER YTHIER J. (ed.), *Handbook on the Economics of Giving, Reciprocity and Altruism*, volume 1, chapitre 17, North-holland, Elsevier, p. 1135-1198.
- RAZY E., BABY-COLLIN V. [2011] « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, n° 57-58, p. 7-22.
- SALZBRUNN M. [2002], "Hybridization of Religious and Political Practices amongst West African Muslim Migrants in Paris", in BRYCESSON D., VUORELLA U. (ed.), *The transnational family*, London, Berg Publishers, p. 217-229.
- SAMUEL M. [1978], *Le Proletariat africain noir en France*, Paris, Maspero, 262 p.
- SCHMITZ J. [2008], « Migrants ouest-africains vers l'Europe : historicité et espaces moraux », *Politique africaine*, n° 109, p. 5-15.
- SJAASTAD L.A. [1962], "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, vol. 70, n° 4, p. 80-93.
- STARK O., BLOOM D.E. [1985], "The New Economics of Labor Migration", *American Economic Review*, vol. 75, n° 2, p. 173-178.
- SUAREZ-OROZCO M. [2007], *Learning in the Global Era : International Perspectives on Globalisation and Education*, Berkeley, University of California Press, 336 p.
- TALL S.-M. [2009], *Investir dans la ville africaine : les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala, 286 p.
- TAPIA DE S. [2002], « Migration internationale et entrepreneuriat turc », in HÉRAN F. (dir.), *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La Documentation française, p. 167-178.
- TARRIUS A. [2001], « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n° 2, p. 37-61.
- WIHTOL DE WENDEN C. [2010], *La Question migratoire au xx^e siècle : migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 266 p.